

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JANVIER 2025

L'assemblée générale de la Société préhistorique française s'est tenue à l'Institut d'art et d'archéologie à Paris (centre Michelet, université Panthéon-Sorbonne, Paris I), le vendredi 24 janvier 2025, sous la présidence de Jean-Denis Vigne. Après une allocution du président, le rapport moral et d'activités – présenté par Sylvain Ducasse – ainsi que le rapport financier – présenté par Jean-Marc Pétiillon – ont été adoptés à l'unanimité. Ils ont été suivis par un bilan du *Bulletin* préparé par Quentin Chambon, Ludovic Mevel, Catherine Dupont et Nicolas Naudinot, ainsi que par un point détaillé sur l'activité de communication de la Société, présenté par Sébastien Plutniak. Les résultats des votes pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration sont présentés à la fin du rapport moral.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Voilà encore une riche année qui s'achève, et le Président que je suis est toujours aussi réjoui du dynamisme de l'association. C'est d'autant plus facile de pousser notre avantage que nous pouvons, pour cette assemblée générale annuelle, nous appuyer sur le beau succès de la table ronde qui vient de s'achever. Il s'agit de la seconde édition de la nouvelle formule de réunion mixte, scientifique et administrative, inaugurée lors de l'AG de janvier 2024 et dont les actes seront publiés dans le premier numéro du *BSPF* 2025. Ces deux réussites successives confirment que notre conseil d'administration a fait le bon choix en proposant cette formule. Il faut dès à présent commencer à réfléchir au thème de la séance de janvier 2026. Par avance, merci de vos suggestions.

En essayant de ne pas trop empiéter sur le rapport moral qui suivra, je vais brièvement récapituler les faits marquants de cette année 2024 en les organisant, comme de coutume depuis 2022, en quatre grandes lignes d'actions : l'édition scientifique, l'animation, l'action associative et la valorisation du patrimoine de la SPF.

Le *Bulletin*, pour lequel on s'inquiétait l'an dernier d'une diminution des soumissions, a cependant bien passé l'année 2024, avec quatre numéros bien fournis, totalisant 19 articles et 18 actualités. Il faut cependant souligner que cela n'a été possible que grâce à la mobilisation de tous les auteurs des sept articles du volume 3, rédigé en un temps record en hommage à Grégor Marchand. Merci à Ludovic Mevel, Claire Manen, Quentin Chambon et à l'ensemble du comité de rédaction de leur

engagement sans faille. Nous ne sommes pas inquiets non plus pour l'année 2025, puisqu'en plus des articles déjà soumis et en cours de correction, nous débutons avec un beau numéro 2025-1, soutenu par l'Institut Écologie et Environnement du CNRS, réunissant les actes de la table ronde de l'an passé, sur le thème « Entre déterminisme et choix de société ». Ces remarques ont incité le bureau de l'association à proposer que désormais, le *BSPF* puisse accueillir des numéros thématiques au rythme d'un ou deux chaque année. Tandis qu'un appel à proposition va être diffusé dans les jours qui viennent, un projet est d'ores et déjà en cours d'élaboration sur les grottes d'Arcy. Le rythme des soumissions au *BSPF* reste néanmoins sous surveillance rapprochée, et je lance encore ici un appel pour que nos membres se mobilisent sur ce sujet.

Fait rare, une seule Séance a été éditée cette année. Il s'agit là d'un concours de circonstance, car l'équipe « Séances », dynamisée par Olivier Lemerrier et menée de main de fer (dans un gant de velours) par Claire Letourneux, travaille en parallèle sur huit volumes, dont au moins deux sont très avancés. L'année 2025 sera sans doute très riche dans ce domaine. Au rang des non-périodiques, on mettra en avant l'achèvement de l'édition des actes du Congrès préhistorique de France de Toulouse, tenu en 2021, sans oublier les deux remarquables monographies (voir ci-dessous). Merci aux auteurs, aux éditeurs scientifiques et à toute l'équipe des non-périodiques.

Je voudrais, cette année, souligner tout particulièrement le travail réalisé par Sébastien Plutniak pour boucler, en temps et en heure, la très riche et dynamique newsletter mensuelle dont le rôle va croissant dans la circulation de l'information au sein de la communauté francophone. Merci d'aider Sébastien en lui faisant parvenir les informations.

L'édition se porte donc bien, très bien même, et c'est l'occasion pour moi de remercier nos financeurs, le CNRS, la Sous-Direction à l'Archéologie du ministère de la Culture, et le Centre national du Livre, dont le soutien sans faille et les encouragements nombreux sont essentiels pour l'association et ceux qui la font avancer. Ils permettent à la SPF de jouer un rôle national de tout premier plan dans l'édition des recherches pré- et proto-historiques.

L'activité d'animation de la SPF se porte bien, elle aussi. Outre les tables rondes organisées à l'occasion des assemblées générales annuelles, trois Séances ont été organisées en 2024 et deux sont programmées pour le premier semestre 2025. Merci à toutes celles et ceux qui font vivre ce dispositif très bien rodé et très apprécié. J'insiste particulièrement sur le fait qu'à l'image des CPF, les



Fig. 1 – La table ronde « Les régimes alimentaires préhistoriques : Mythes et réalités » s’est tenue à l’occasion de l’assemblée générale de la SPF le vendredi 24 janvier 2025 à Paris, dans les locaux de l’Institut d’art et d’archéologie (cliché : O. Lemerrier).

Séances participant à la décentralisation, puisque sur les cinq précitées, trois se déroulent hors d’Île-de-France en l’occurrence à Toulouse, Mâcon et Nice. L’organisation du prochain CPF, à Clermont-Ferrand, est très avancée.

Dans la volonté de renforcer son action associative en la doublant d’un volet participatif, la SPF s’est engagée, depuis 2022, dans une réflexion sur la démarche participative en archéologie. En lien étroit avec le réseau Particip-arc¹ du ministère de la Culture, avec le Muséum national d’histoire naturelle, avec la Maison de l’Orient méditerranéen et avec la Sous-Direction à l’Archéologie, elle a engagé deux lignes d’action. La première consiste à contribuer à accompagner le développement de l’archéologie participative au niveau national, la seconde vise à valoriser notre patrimoine à travers des projets au moins en partie participatifs.

Dans le cadre de son action nationale, la SPF a organisé, avec ses partenaires, les 14 et 15 mars 2024, une Séance intitulée « Démarches participatives pour la recherche et la valorisation du patrimoine archéologiques ». Ce fut un grand succès, avec 27 communications ou posters, plus de 90 inscrits, plus de 110 co-auteurs de communications, de très riches discussions. Elles ont montré la richesse et la diversité des approches. En faisant connaître des études de cas parfois époustouflantes, par exemple sur des inventaires de haches polies ou sur des synergies exemplaires entre services de l’État et détectoristes, elles ont montré non seulement que, contrairement à ce que pensent beaucoup de nos collègues, les démarches participatives sont possibles en archéologie, mais qu’elles existent déjà et qu’elles couvrent des secteurs qu’aucun acteur, public ou privé, local, régional ou national, ne prend en charge de façon satisfaisante. Cette réunion a aussi fait ressortir l’importance du tissu associatif dans la plupart des initiatives présentées, et le lien étroit entre associatif et participatif. Tous les participants, notamment la Sous-Direction

1. <https://www.participarc.net/>

à l'Archéologie, avec laquelle nous avons échangé en septembre 2024 autour du bilan de cette manifestation, se sont montrés enthousiasmés par cette première action nationale, et ont appelé de leurs vœux qu'elle soit rapidement poursuivie et amplifiée.

Les actes de cette Séance sont en cours d'édition, 24 des 27 articles attendus ayant été soumis pour une édition prévue au début de l'été. Ce volume comportera un article d'analyse croisée des projets, qui fera un premier état des lieux sur les démarches participatives en archéologie. Comme il est probable que beaucoup d'autres projets existent ici et là, sans qu'ils aient été présentés lors de cette Séance, cet état des lieux ne peut être qu'initial et demande à être élargi par une cartographie nationale et approfondi en vue d'une prospective nationale. Afin d'amplifier l'action sans se couper des démarches participatives menées dans d'autres branches de la recherche culturelle, nous avons demandé et obtenu la création d'un groupe de travail dédié à l'archéologie dans le réseau national Particip-arc. C'est une belle reconnaissance de l'action de la SPF et de ses partenaires, mais aussi un défi si nous souhaitons continuer à accompagner la montée en puissance de cette nouvelle manière de construire le monde associatif, dans une société en forte et rapide mutation.

La quatrième ligne de force de notre action concerne le patrimoine confié à la garde de la SPF et en partie déposé sous convention au Muséum national d'histoire naturelle. Comme je l'avais annoncé l'an passé de façon un peu prématurée, Roland Nespoulet, membre de notre CA et responsable des collections de Préhistoire au Muséum, a pratiquement achevé l'inventaire des 13 000 objets préhistoriques relevant de ce patrimoine. Un complément de financement obtenu par la Direction des collections du Muséum devrait permettre de clore ce chapitre en 2025.

J'insisterai ici sur les avancées réalisées dans le cadre du projet Préhisto-Photo, qui concerne l'inventaire, la valorisation et la mise à disposition de la collection de clichés de la SPF datant du premier quart du xx^e siècle. Ces avancées sont dues à l'action conjointe d'Alice Laforêt, conservatrice au Muséum, et de Gwendoline Torterat, que la SPF a recrutée pour trois mois au printemps 2024, grâce à la ligne budgétaire que vous aviez accepté de débloquent à cet effet. Elles ont co-encadré une stagiaire de Master, Lucie Aguglia, et abouti à un inventaire exhaustif des 3 929 plaques, négatifs sur film souple et tirages photographiques dont les prises de vue s'échelonnent de 1888 à 1928. Tous les clichés ont été enregistrés et référencés sur Calame, le catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur, et numérisés en basse définition. Gwendoline, récemment recrutée comme maîtresse de conférence à l'université Picardie Jules Verne d'Amiens, a élaboré un plan de travail pour 2025 qui sera soumis le 27 janvier prochain au tout nouveau Comité mixte d'orientation et de suivi du projet Préhisto-Photo. Ce travail ne sera évidemment pas mené sans lien avec nos collections d'objets conservées au Musée de l'Homme, ni avec nos 30 mètres linéaires d'archives papier, dont

le dépouillement a commencé. D'importantes avancées sont donc attendues en 2025, impliquant très largement les contributions de nos sociétaires, y compris bien sûr de notre conseil d'administration.

Ces quatre grands piliers de nos actions, on le voit, entrent en forte synergie, les Séances au service du développement des actions participatives, les fonds photographiques nourrissant ces dernières, le tout nourrissant notre vocation associative ! Tout irait très bien, si nous n'enregistrons pas encore cette année une diminution de 7% de nos adhérents. C'est un problème récurrent mais de plus en plus préoccupant, pour lequel nous sollicitons vos bonnes idées et nous vous demandons, chacun dans votre cercle, de convaincre nos collègues d'adhérer.

Tout cela est rendu possible par un socle solide et généreux, à commencer par vous, les sociétaires, qui participez à cette assemblée générale, et aux membres du conseil d'administration et du bureau. C'est un vrai plaisir, pour un Président, de pouvoir s'appuyer sur des trésorier, secrétaire général, responsable de la publication ou vice-Président compétents, engagés, au jugement sûr et à l'humour indéfectible. C'est tout aussi rassurant de savoir que Cécile Tardif, notre infaillible secrétaire gestionnaire, assure au jour le jour la gestion financière et les relations avec nos banquiers comme avec les fournisseurs ou ceux qui nous subventionnent, et veille aux échanges épistolaires et à la comptabilité. Merci à vous toutes et tous pour votre engagement.

Comme tous les ans, la composition de nos instances connaît quelques changements.

En premier lieu, il faut acter devant l'assemblée générale le changement de Trésorier, Jean-Marc Pétillon, ici présent, secrétaire général jusqu'à fin 2021 et trésorier adjoint depuis 2022 ayant pris en charge cette fonction à la suite du CA qui a suivi l'AG de 2024.

Conformément à nos statuts, suite à la nomination de Claude et Daniel Mordant au rang de Présidents d'Honneur lors de l'AG de 2024, ils ne peuvent plus siéger au CA. Daniel est resté invité aux réunions du bureau tout au long de 2024, afin d'assurer le tuilage avec Jean-Marc Pétillon à la trésorerie.

Au sein du bureau, le CA a acté que, pour 2025, Sylvain Ducasse, actuel secrétaire général, prendra les fonctions de secrétaire adjoint et de rédacteur en chef du *Bulletin de la SPF*, précédemment occupées par Ludovic Mevel, et que ce dernier prendrait la charge de secrétaire général. Si le vote en cours le valide, c'est Myriam Boudadi-Maligne nouvellement élue au CA, qui prendra le siège de Sylvain Ducasse au comité de rédaction.

Martin Sauvage, qui a tant apporté de ses compétences et de son efficacité à l'édition de nos productions scientifiques, a souhaité quitter le conseil d'administration. Si vos votes l'y autorisent, Gwendoline Torterat viendra pourvoir ce siège, et s'occupera de la valorisation des archives de la SPF aux côtés de Roland Nespoulet.

Par ailleurs, suite à quelques erreurs commises en 2023 et 2024, il faut procéder au rééquilibrage des tiers du CA, afin de disposer de trois tiers de huit sièges chacun.

Le CA propose que S. Plutniak et Bénédicte Quilliec soient transférés dans le tiers renouvelable en janvier 2026 (et non 2027).

Enfin, il me faut vous informer d'une nouvelle disposition réglementaire imposant aux associations reconnues d'utilité publique d'établir un rapport d'activité rendant compte des conditions financières et partenariales dans lesquelles l'année s'est déroulée. Le trésorier donnera, en annexe de son rapport, les éléments nécessaires qui seront repris.

Jean-Denis VIGNE
Président de la SPF

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

Chers collègues et chers amis,

La belle entrée en matière proposée par notre Président qui nous rappelle à quel point – et l'on ne peut que s'en féliciter collectivement – cette « vieille Dame » que pourrait constituer aux yeux de certains la Société préhistorique française reste, 120 ans après sa création, pleine de vitalité, d'enthousiasme, de projet et, oserais-je dire, de jeunesse ! L'une des recettes de ce succès, malgré les années, réside non seulement dans le dynamisme de son comité d'administration, de son comité de rédaction et d'édition, de son secrétariat – de son Président bien sûr ! –, mais aussi dans l'injection constante et régulière de sang neuf. Cette dynamique de renouvellement semble bien partie pour se poursuivre en 2025 avec l'accueil de nouveaux collègues avides, n'en doutons pas, de contribuer à tirer la SPF encore plus haut. Tout en remerciant très sincèrement les collègues « sortants » – on pense ici, pour ne pas les nommer, à Claude Mordant et Martin Sauvage – pour leur implication ancienne et sans faille au sein de la SPF, nous nous réjouissons de cet afflux de nouveaux collègues qui, chacun à leur manière, par des parcours, compétences et caractères variés, apporteront (voire apportent déjà) un regard neuf sur notre association, son *Bulletin*, ses productions, voire sur son rôle vis-à-vis de la communauté scientifique et de la société, comme Jean-Denis l'a évoqué.

Ce dynamisme et cet effort de renouvellement ont été magnifiquement incarnés aujourd'hui par la table ronde qui vient de s'achever – la deuxième du genre donc – et nous tenions également à remercier non seulement les organisateurs et les communicants pour la qualité et la clarté du programme et des interventions – interventions qui alimenteront de très belles contributions pour le *Bulletin* –, mais aussi le public, venu nombreux cette fois encore, pour suivre ce que l'on pourrait espérer devenir à terme un rendez-vous attendu par la communauté des préhistoriens et protohistoriens français. Cette table ronde s'achève par ailleurs au moment où la publication de sa grande sœur, consacrée à la question des choix et déterminismes dans l'évolution des sociétés anciennes, est sur le point de voir le jour. Prévue dans *Bulletin*, cette

publication n'est pas venue clore l'année 2024 comme cela avait été initialement envisagé, mais bien inaugurer l'année qui s'ouvre en nourrissant les colonnes du premier numéro 2025 dont la parution est attendue pour la fin du mois de mars prochain.

Reste qu'au-delà de ce constat positif et enthousiasmant de bonne, voire d'excellente santé éditoriale et d'une position maintenue – voire accrue – dans l'animation scientifique et patrimoniale, il nous revient de prendre la casquette de « lanceurs d'alerte » en vous présentant, comme c'est la tradition et l'obligation de ce rapport moral, l'état 2024 des abonnements au *BSPF*. Nous le savons, ces abonnements constituent, parallèlement aux subvention publiques dont la SPF dispose chaque année (et pour lesquels nous remercions ici encore les différents financeurs), une ressource extrêmement importante, nécessaire à son bon fonctionnement.

Adhérents, abonnés et envoi du *Bulletin*

En 2024, le *Bulletin* a été imprimé, selon les numéros, à 600 ou 670 exemplaires, dont 567 ont été envoyés ; s'y ajoutent 130 abonnements exclusivement numériques. Ces abonnements se répartissent en quatre catégories, selon des proportions qui, malgré les baisses constatées d'une année sur l'autre restent très stables : les personnes physiques résidant en France correspondent à près de 59 % du total des abonnés, tandis que les 40 % restants se répartissent, par ordre décroissant, entre personnes morales françaises et étrangères (qui totalisent respectivement 16,3 et 16,6 % de l'ensemble) et, pour finir, personnes physiques résidant à l'étranger qui restent à peu près stable (8,5 % contre 9 % en 2023). S'agissant des personnes physiques abonnées au *Bulletin*, la réalité des chiffres est ici quelque peu cruelle (et préoccupante, il faut le dire), puisque si nous remarquons l'an dernier que la baisse était certes constante mais modérée (4 % en 2023, baisse inscrite dans la tendance enregistrée depuis 2019 et qui n'a jamais excédé un taux de 4,5 %), cette baisse a connu un pic en 2024 avec 31 abonnés en moins, soit -7 % en une année (tabl. 1 ; N = 404, contre 435 en 2023). Cela correspond à une baisse de près de 14 % depuis 2021.

Sans trop de surprise, cette érosion s'exprime avant tout à travers le nombre de personnes abonnées à l'édition papier, qui chute de 9 % (de 305 à 278), tandis que la baisse des abonnements exclusivement numériques semble contenue – mais réelle – avec 4 abonnés en moins, soit une baisse de 3 %. Ce rythme d'évolution différencié entre le support papier, dont la baisse est continue et notable, et le support numérique qui, malgré une tendance à la baisse cette année, se maintient autour de 130 abonnés depuis 2018, consolide les équilibres constatés depuis plusieurs années maintenant, avec une part du numérique qui va grandissant, pour représenter plus de 30 % du total. On ne va pas se le cacher, ces chiffres sont relativement préoccupants. Et si l'on remonte un peu plus loin dans le temps, les baisses cumulées représentent *in fine* une perte d'un quart de nos abonnés en 7 ans.

	PAYANTS			GRATUITS					
	Personnes physiques		P. morales	Personnes physiques		Personnes morales			
	Membres à vie	Abonnés (papier + numérique)	Abonnés (papier)	Initiative SPF et hommage	Présidents d'honneur	Échanges	Initiative SPF et hommage	CNRS	Culture
France	11	233 + 109	98	2	6	2	7	2	29 + 1
Zone euro	0	21 + 7	52	0	0	20	1	1	3
Hors zone euro	1	12 + 10	48	0	0	16	0 + 3	2	0
Total	12	266 + 126	198	2	6	38	8 + 3	5	32 + 1
Total général	602			91 + 4					

Tabl. 1 – Répartition des abonnements au *Bulletin* en 2024, pour 567 envois et 130 abonnements exclusivement numériques. Lorsque deux nombres figurent dans la même case, le nombre de gauche est celui des abonnés ayant choisi la formule « papier et numérique », le nombre de droite celui des abonnements exclusivement numériques.

Sans revenir ici sur les causes, sans doutes diverses, de cette tendance lourde à la « fuite » de nos adhérents, il ne nous semble pas inintéressant de noter que cette accentuation de la tendance a lieu dans un contexte où la SPF n'a jamais publié autant de pages – entre le *Bulletin*, les Séances, les Mémoires et, en 2024, le CPF – et, *a fortiori*, autant de pages en accès libre et gratuit. Car rappelons-le, en dehors des Séances et parallèlement à la mise en ligne gratuite de l'intégralité des sessions du CPF de Toulouse, les articles du *Bulletin* sont aujourd'hui reversés, dès leur parution – et dans un format non-maquetté – sur la plateforme HAL. On pourrait se demander si l'on ne sent pas déjà ici l'effet pervers – attendu – de cette stratégie d'ouverture, notre lectorat s'habituant en quelque sorte à cet accès facilité et, consciemment ou non, se détournant d'un soutien direct à la revue. Or, vous le savez, nous le savons tous, rien n'est véritablement gratuit et le *Bulletin*, la Société dans son ensemble, a besoin, pour maintenir la qualité, reconnue, de ses productions et la mise à disposition de ses collections en accès libre, que le soutien des adhérents ne fléchisse pas. Nous ne pouvons donc que réitérer ici le message de notre Président : n'hésitez pas, dès que l'occasion se présente, à parler de la SPF autour de vous, à inciter les collègues et « sympathisants » qui ne le sont pas déjà à devenir membre de la SPF ! Parallèlement, le bureau et le conseil d'administration vont bien entendu poursuivre les réflexions pour tenter de surmonter ce qui, nous l'espérons, ne va pas devenir trop rapidement problématique.

En revanche, après une chute assez vertigineuse il y a quelques années, le nombre de personnes morales abonnées au *Bulletin* (bibliothèques, laboratoires) est resté relativement stable en 2024 (N = 198, contre 200 en 2023), illustrant la force du soutien institutionnel dont bénéficie la SPF.

Mémoires, CPF et suppléments au *Bulletin*

L'un des accomplissements importants de l'année qui vient de s'écouler, reste, sans conteste, la finalisation de la publication des actes du 29^e Congrès préhistorique de France qui abordait le thème des vides archéologiques et de leur interprétation. C'est donc chose faite :

les douze sessions sont désormais en ligne sur le site de la SPF ainsi que la plateforme HAL – accessibles gratuitement sous leur forme maquettée – et tout ceci pour un total imposant de 98 articles abordant la question à travers des approches, des contextes et des géographies très variées (https://www.prehistoire.org/515_p_57724/cpf29.html). Félicitons chaleureusement les membres du comité d'organisation ainsi que les responsables de sessions pour l'immense travail accompli et le très bel ouvrage qui en résulte ! Il fera date, soyons en sûrs. Cette mise à disposition numérique et gratuite n'empêchera pas pour ce Congrès de voir le jour en version papier. Comme nous l'avions évoqué l'an dernier, il a été décidé que les 3 volumes de 500 pages chacun seront imprimés sur la base d'un système de souscriptions.

Le corpus des publications non périodiques éditées par la SPF s'est également enrichi de deux Mémoires supplémentaires, rythme biennuel relativement habituel dont nous devons le maintien non seulement aux auteurs – que nous remercions de la confiance qu'ils portent à la SPF – mais aussi, et surtout, à l'indispensable travail de suivi et d'accompagnement des manuscrits assuré par nos collègues du CA, Bénédicte Quilliec et Martin Sauvage. En dehors du n° 73, dédiée aux occupations du Néolithique et de l'âge du Bronze sur le site d'Escalles « mont d'Hubert » et publié, sous la direction d'Ivan Praud, il y a tout juste un an, nous avons le plaisir d'annoncer la parution du n° 74, consacré pour sa part au Gravettien du Nord de la France d'après les travaux de thèse menés par notre collègue Clément Paris.

Du côté des Séances, si les choses avancent (et elles avancent bien, avec toute la rigueur nécessaire tant sur le plan de l'évaluation scientifique des manuscrits que du point de vue éditorial), il faut bien dire qu'elles avancent lentement, puisque, aux cinq séances en cours de publication, se sont ajoutées les trois autres rencontres tenues en 2024. De fait, en dehors des Séances que vous connaissez déjà², le travail de publication a d'ores et déjà été entamé

2. Dédiées aux recherches menées sur les traditions culturelles contemporaines de Lascaux, à la variabilité des productions lithiques au Mésolithique, au renouvellement des approches en pétroarchéologie, à la figure d'Émile Rivière et, enfin à la métallurgie entre Orient et Occident.

– voire est dans certains cas très avancé – pour la Séance « Démarches participatives », tenue à Paris il y a moins d'un an et dont Jean-Denis a rappelé les enjeux en début de réunion (<https://particip-archeo.sciencesconf.org/>). Ce travail est également très avancé pour la Séance « Le corps de mon ennemi : conflits armés dans les sociétés sans richesse » tenue à Toulouse en avril dernier (<https://cdarmangeat.wixsite.com/le-corps-de-mon-ennemi>), tout autant que pour ce qui concerne la séance organisée à l'Institut national d'histoire de l'art en mai dernier en partenariat avec le *Worked Bone Research Group* de l'ICAZ (International Council for ArchaeoZoology) ; cette séance constituant de son côté un véritable colloque avec ses cinq jours de présentation et ses huit sessions (<https://wbrg-2024.sciencesconf.org/>).

Du travail en perspective donc, qui va demander une mobilisation accrue des éditeurs de Séances, des évaluateurs et des auteurs afin de séquencer au mieux les diverses phases de travail et permettre le respect d'un calendrier de publication relativement contraint. Point rassurant néanmoins : l'état d'avancement de plusieurs de ces Séances permet d'envisager leur publication au cours ou au terme du premier semestre 2025.

Événements

L'année 2025 verra de son côté la tenue de deux nouvelles Séances spécialisées. La première, intitulée « Parures de la Mer: vogue d'Orient en Occident du Chalcolithique à l'âge du fer » et co-organisée par Hala Alarashi, Sandrine Bonnardin, Anne-Marie Gomez, Caroline Mougne, Tatiana Theodoropoulou aura lieu les 25 et 26 mars 2025 à Nice³. La seconde, intitulée « À propos des éponymes : 150 ans de construction du discours scientifique autour des gisements de référence en Préhistoire » et organisée par Raphaël Angevin, François Bon, Mathieu Lejay aura lieu à Mâcon du 26 au 28 mai prochain⁴.

Rappelons pour finir que le CA, tout en restant vigilant à maintenir un rythme maximum de deux séances par an, a décidé, dans la perspective du prochain CPF prévu l'an prochain à Clermont-Ferrand, de suspendre la tenue des Séances au cours de l'année 2026. Cette décision permettra, nous l'espérons, de résorber le retard de traitement des séances en cours de publication et de concentrer l'énergie de la Société sur le travail nécessaire à la bonne tenue du Congrès.

Élections

Le vote pour le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration s'est déroulé durant l'assemblée géné-

- https://www.prehistoire.org/offres/gestion/actus_515_45906-632/seance-spf-parures-de-la-mer.-vogue-d-orient-en-occident-du-chalcolithique-a-l-age-du-bronze.html
- https://www.prehistoire.org/offres/gestion/actus_515_45907-632/seance-spf-a-propos-des-eponymes-150-ans-de-construction-du-discours-scientifique-autour-des-gisements-de-referance-en-prehistoire.html

rale et par correspondance. Les résultats, dépouillés le 24 janvier 2025 à Paris par Cécile Tardif et Bénédicte Quilliec, sont les suivants :

Votants : 44 ; exprimés : 43 (*1 vote nul*)

Mme Myriam BOUDADI-MALIGNE : 43 voix
 M. Colas GUÉRET : 42 voix
 Mme Isabelle KEROUANTON : 43 voix
 Mme Claire MANEN : 43 voix
 M. Roland NESPOULET : 43 voix
 M. Jean-Marc PÉTILLON : 43 voix
 Mme Gwendoline TORTERAT : 42 voix
 M. Jean-Denis VIGNE : 43 voix
 (*M. Clément MÉNARD : 1 voix*)

Sont donc élus au conseil d'administration de la SPF : Mesdames et Messieurs M. Boudadi-Maligne, C. Guéret, I. Kerouanton, C. Manen, R. Nespoulet, J.-M. Pétilion, G. Torterat et J.-D. Vigne. La composition du bureau est annoncée dans les premières pages du *Bulletin*.

Le secrétariat général,
 Sylvain DUCASSE et Ludovic MEVEL

BILAN FINANCIER 2024

Résultats 2024

Les comptes de l'exercice 2024, du 1/12/2023 au 30/11/2024, ont été établis par notre secrétaire-comptable selon les procédures de la comptabilité d'engagement et vérifiés par le cabinet d'expert-comptable, Pluriel Consultants, commissaire aux comptes, ce qui nous dispense de les soumettre à deux censeurs. Les documents comptables réglementaires sont consultables sur demande. Et ces données seront également reprises dans le rapport d'activité réglementaire que la SPF doit désormais fournir chaque année à l'administration en tant qu'association reconnue d'utilité publique (ARUP : décret 2024-720 du 5 juillet 2024 ; voir ci-après).

Les comptes 2024 révèlent un résultat, hors régulation des stocks d'ouvrages, de **+426 €** (0,2 % des produits), avec un total des produits de **196 517 €** contre un total des charges de **196 090 €**. Ces montants correspondent à la gestion financière concrète des actions de la SPF, qui mettent en parallèle les produits et les charges dont elles relèvent ; ils constituent le meilleur baromètre de suivi de la santé financière de notre association.

Plusieurs montants viennent toutefois modifier ce bilan et permettent d'obtenir une image plus exhaustive de ce qu'implique la gestion d'une association comme la nôtre. Le premier est la prise en compte de la régulation de nos stocks en fin d'exercice⁵, soit +4 004 €,

- Pour les questions de chiffrage de la valorisation des stocks, nous renvoyons le lecteur à l'annexe initialement publiée à la suite du bilan financier 2016 (*BSPF* 2017-1, p. 192-193). À partir de l'exercice 2019 sont exclus de la

GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE**Comptes de l'exercice 2024 (01/12/2023 au 30/11/2024)***A. Gestion*

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	12 090,00	Optimisation de la gestion	–
Cotisation étranger	1 530,00	Entretien et maintenance	619,35
Dons	330,00	Hébergement nom de domaine	61,04
Résultat financier	2 757,22	Maintenance du site web	1 614,00
Produits exceptionnels	-	Paiement en ligne	297,18
		Fournitures de bureau	797,05
		Équipement informatique et logiciels	1 637,20
		Télécom + ADSL	360,51
		Expert-comptable honoraires	2 136,00
		Charges de copropriété	1 738,15
		Assurance	485,72
		Frais financiers	810,34
		Impôts, taxes et participation	1 290,87
		Missions et déplacements	-
		Organisation de réunions	1 056,80
		EDF GDF	1 249,97
		Eau	29,44
		Divers / petits travaux	655,14
		Dotation aux amortissements sur immobilisation	436,37
		Travaux gaz + réfection façade	5 337,60
Total recettes 2024	16 707,22	Total dépenses 2024	20 612,73
		Résultat comptable (déficitaire)	- 3 905,51
TOTAL	16 707,22	TOTAL	16 707,22

COMPTES DES PUBLICATIONS**Comptes de l'exercice 2024 (01/12/2023 au 30/11/2024)***B. Comptes du BSPF : Bulletin trimestriel et suppléments en ligne (Actes des Séances)*

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	31 770,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i>)	27 345,88
Abonnement numérique France	3 985,00	Impression (Séances)	–
Abonnement étranger	21 360,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	38 587,46
Abonnement numérique étranger	530,00	Routage	6 345,70
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	512,50	Honoraires relecture et mise au point manuscrits	3 080,00
Ventes <i>Bulletin</i> numérique France et étranger	45,00	Pertes charges financières	–
Port	64,00	Frais d'expédition	383,48
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00	Divers	–
Publicité et encartage	–	Engagement à réaliser (éditions Séances)	6 500,00
Redevance CFC	–	Engagement à réaliser (éditions BSPF)	8 147,19
Redevance JSTOR	7 477,80	Pertes sur créances irrécouvrables	-
Subvention CNL	7 840,00	Organisation Séance Démarches part.	6 125,05
Subvention SDA Séances en ligne	6 500,00	Mission et dépl. Démarches part.	6 139,09
Reprise sur fonds dédiés 2022 SDA Séances	3 080,00		
Subv. SDA Séance Démarches Particip'Arc	5 000,00		
Subv. MNHN Séance Démarches Particip'Arc	4 300,00		
Total recettes 2024	104 964,30	Total dépenses 2024	102 653,85
		Résultat comptable (excédentaire)	2 310,45
TOTAL	104 964,30	TOTAL	104 964,30

COMPTES DES PUBLICATIONS

Comptes de l'exercice 2024 (01/12/2023 au 30/11/2024)

B. Comptes du BSPF : Bulletin trimestriel et suppléments en ligne (Actes des Séances)

C. Éditions des non-périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France	5 943,20	Impression	15 966,99
Ventes étranger	660,00	Honoraires mise au point manuscrits	7 520,01
Port	1 597,43	Frais postaux	1 503,58
Subventions	13 800,00	Transport	25,70
Reprise sur fonds dédiés	23 300,00	Divers	–
Redevance CFC	–	Engagement à réaliser (édition M75)	9 500,00
Total recettes 2024	45 300,63	Total dépenses 2024	34 516,28
		Résultat comptable (excédentaire)	10 784,35
TOTAL	45 300,63	TOTAL	45 300,63

D. Événements

1. CPF Toulouse

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Autres subventions	4 000,00	Relecture et vérification manuscrits PAO	14 470,00
Reprise sur fonds dédiés	15 350,00	Secrétariat, mise en ligne, maintenance	2 000,00
		Engagement à réaliser (édition)	2 880,00
Total recettes 2024	19 350,00	Total dépenses 2024	19 350,00
		Résultat comptable	–
TOTAL	19 350,00	TOTAL	19 350,00

2. TR/AG

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Subvention INSEE CNRS	10 000,00	Organisation et intervenants	3 507,05
Participation repas AG CA 01/2024	195,00	Frais AG administrateurs	1 430,76
		Honoraires	1 030,00
Total recettes 2024	10 195,00	Total dépenses 2024	5 967,81
		Résultat comptable (excédentaire)	4 227,19
TOTAL	10 195,00	TOTAL	10 195,00

3. Plaques photos SPF/Préhisto-photos

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
		Personnel coordinatrice × 3 mois	12 989,93
Total recettes 2024	–	Total dépenses 2024	–
		Résultat comptable (déficitaire)	- 12 989,93
TOTAL	–	TOTAL	–

qui vient modifier les charges, ainsi portées à 192 086 €, pour un résultat comptable de +4 430 €. Le deuxième est la valorisation de la mise à disposition de notre secrétaire de rédaction par le CNRS, estimée à 30 000 €. Enfin, à

valorisation les exemplaires gratuits que l'association remet aux auteurs, aux financeurs et consacre au service de presse et diffusion. De même, pour les titres récents, il est maintenant tenu compte des potentialités de vente au fil des ans. Ces mesures de régulation, établies en relation avec notre expert-comptable, restituent une valorisation plus réaliste de nos stocks, conforme à l'activité de l'association.

la demande de notre expert et conformément aux recommandations officielles, nous avons opté depuis 2023 pour la valorisation comptable de notre bénévolat associatif, porté par les membres du CA, dont les missions de gestion et d'édition ont été décomptées. Un total de 3 équivalents-temps plein travaillés (ETPT) a été évalué, validé par le CA du 21/6/2023, valorisé pour 120 000 € (frais salariaux compris), inscrit en produits et charges, ce qui porte nos charges à 342 086 € et nos produits à 346 517 €, pour le résultat inchangé de +4 430 € mentionné plus haut.

GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Prévision budgétaire de l'exercice 2025

A. Gestion

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	12 100,00	Entretien et maintenance	500,00
Cotisation étranger	1 530,00	Hébergement nom de domaine	63,00
Dons	300,00	Maintenance du site web	1 615,00
Résultat financier	2 500,00	Paiement en ligne	290,00
Produits exceptionnels	-	Fournitures de bureau	700,00
		Équipement informatique et logiciels	1 640,00
		Télécom + ADSL	361,00
		Expert-comptable honoraires	2 100,00
		Charges de copropriété	1 740,00
		Assurance siège et Séances	584,00
		Frais financiers	815,00
		Impôts, taxes et participation	1 300,00
		Missions et déplacements	1 000,00
		Organisation de réunions	1 500,00
		EDF GDF	1 200,00
		Eau	30,00
		Divers / petits travaux	510,00
		Dotation aux amortissements sur immobilisation	500,00
Total recettes prévisionnelles 2025	16 430,00	Total dépenses prévisionnelles 2025	16 448,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 18,00
TOTAL	16 430,00	TOTAL	16 430,00

Voilà pour les chiffres globaux. Dans le détail, la présentation adoptée pour ce bilan est axée sur les actions conduites par l'association, réparties en quatre chapitres, présentation reproduite chaque année pour faciliter les comparaisons.

Chapitre A, gestion de la SPF : les produits se montent à **16 707 €** (8,5 % des produits totaux), dont 13 620 € de cotisations et 330 € de dons. Les charges sont de **20 612 €** (10,5 % des charges totales), dont les postes les plus importants sont liés à notre siège de la rue Saint-Ambroise (télécom, EDF GDF, eau, charges de copropriété, assurance, petits travaux, travaux de gaz et réfection de la façade, pour 9 856 € soit 47,8 % de ce chapitre) ; derrière, on trouve les frais du site web et d'informatique pour 3 609 € (17,5 %), l'ensemble des frais financiers, impôts, taxes et dotation aux amortissements pour 2 537 € (12,3 %), l'expert comptable pour 2 136 € (10,4 %), et divers autres frais, soit au total un déficit de **-3 905 €**.

Chapitre B, comptes du *BSPF*, incluant le bulletin trimestriel et ses suppléments en ligne : montant des produits de **104 964 €** (53,4 % des produits totaux), en majorité les abonnements au bulletin et ventes directes pour 58 202 € (55,4 % des produits de ce chapitre), fortement soutenus par des subventions 2024 d'un total de 36 140 € (34,4 %) et par les revenus éditoriaux de 7 477 € (7,1 %). Les charges, de **102 653 €** (52,3 % des charges totales de l'association), comprennent essentiellement les frais d'impression et de routage du bulletin trimestriel

(33 691 € soit 32,8 %), ainsi que des honoraires de mise au point des manuscrits (3 080 € soit 3 %), et 14 647 € (14,3 %) d'engagements restant à réaliser. Les frais de personnel, s'élevant à 38 587 € (37,6 %), sont logiquement et intégralement imputés au chapitre du *BSPF*, expression directe de l'association, auquel sont abonnés la quasi-totalité des adhérents. Apparaissent également ici 12 264 € (11,9 %) de dépenses liées à l'organisation de la séance sur les démarches participatives en archéologie, dont la publication sous forme de supplément au bulletin aura lieu en 2025 et qui était soutenue par des subventions de la SDA et du MNHN. Au total, ce chapitre est bénéficiaire cette année de **+2 310 €**.

Chapitre C, compte des publications non périodiques, les mémoires pour l'essentiel : les produits sont de **45 300 €** (23 % des produits totaux), les ventes et port y étant très minoritaires (8 200 €, 18 %) derrière les subventions et reprises de fonds (au total 37 100 €, 81,9 %). Les charges se montent à **34 516 €** (17,6 % des charges totales), dont frais d'impression et de diffusion pour 17 496 € (50,7 %), honoraires de mise au point des manuscrits pour 7 520 € (21,8 %), ainsi qu'un engagement restant à réaliser pour l'édition du mémoire 75 de 9 500 € (27,5 %). Au total, ce chapitre est bénéficiaire cette année de **+10 784 €**, grâce au très bon taux de subventionnement des projets actuels.

Chapitre D, les événements de la SPF – qui étaient cette année la publication du congrès préhistorique de France (CPF), la table ronde « déterminisme » de janvier

COMPTES DES PUBLICATIONS
Prévision budgétaire de l'exercice 2025

B. Comptes du BSPF : Bulletin trimestriel et suppléments en ligne (Actes des Séances)

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	31 000,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i>)	26 000,00
Abonnement numérique France	4 000,00	Impression (séances)	–
Abonnement étranger	21 400,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	38 500,00
Abonnement numérique étranger	550,00	Routage	6 000,00
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	500,00	Honoraires mise au point manuscrits	30 125,00
Ventes num. <i>Bulletin</i> / articles France et étranger	100,00	Honoraires traduction déterminisme BSPF	15 360,00
Port	100,00	Frais d'expédition	400,00
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00	Divers	200,00
Publicité et encartage	–		
Redevance CFC	400,00		
Redevance JSTOR	7 500,00		
Subvention CNL	–		
Subvention SDA Séances en ligne	6 500,00		
Subvention UMR Séances en ligne	–		
Reprise sur fonds dédiés 2024 BSPF	8 147,00		
Reprise sur fonds dédiés 2024 SDA Séances	6 500,00		
Reprise sur fonds dédiés 2023 UMR Méso Séance	2 500,00		
Reprise sur fonds dédiés 2023 SDA Séances	8 000,00		
Reprise sur fonds dédiés 2022 SDA Séances	4 420,00		
Total recettes prévisionnelles 2025	114 117,00	Total dépenses prévisionnelles 2025	116 585,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	-2 468,00
TOTAL	114 117,00	TOTAL	114 117,00

C. Éditions des non périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France	7 000,00	Impression	6 500,00
Ventes étranger	600,00	Honoraires mise au point manuscrits	5 000,00
Port	1 500,00	Frais postaux	1 500,00
Subventions	3 000,00	Transport	300,00
Reprise sur fonds dédiés	9 500,00	Divers	500,00
Total recettes prévisionnelles 2025	21 600,00	Total dépenses prévisionnelles 2025	13 800,00
		Résultat comptable prévisionnel (excédentaire)	7 800,00
TOTAL	21 600,00	TOTAL	21 600,00

dernier, et le projet Préhisto-Photo : pour l'ensemble de ces initiatives, les produits retenus sont presque exclusivement des subventions et reprises de fonds, pour un total de produits de **29 545 €** (soit 15 % des produits totaux). Les charges sont de **38 306 €** (19,5 % des charges totales), comprenant la fin de la mise au point du manuscrit du CPF, sa mise en ligne et l'engagement à réaliser pour son impression (19 350 €, 50,5 % des charges de ce chapitre) ; l'organisation de la table ronde « déterminisme » (5 967 €, 15,6 %) ; et les frais de personnel du projet PréhistoPhoto (12 989 € soit 33,9 %), financés par la SPF sur fonds propres après une demande de subvention infructueuse à l'ANR, dans le cadre d'une politique volontariste de valorisation de notre patrimoine. Cet engagement délibéré de l'association explique en grande partie le solde déficitaire de ce chapitre D cette année, à **-8761 €**.

Comparaison avec les années antérieures

La prise en compte de la régulation des stocks nous permet d'afficher cette année un résultat comptable bénéficiaire de +4 430 €. Reste que ce montant est plus modeste que celui des années précédentes (pour rappel, avec les stocks : +25 417 € en 2023, +9 413 en 2022, +7 740 € en 2021). Ce résultat, qui pourrait paraître « moins bon », s'explique par la conjonction de différents événements qui ont entraîné des écarts par rapport au prévisionnel : la nécessité de réaliser des travaux sur l'installation de gaz et la façade de notre siège ; une certaine hausse des frais d'impression et de routage ; une forte baisse des ventes de non périodiques, inférieures de presque 45 % à notre prévisionnel, évolution qui semble malheureusement correspondre à une tendance de fond ;

COMPTES DES PUBLICATIONS

Prévision budgétaire de l'exercice 2025

D. Événements

1. CPF Toulouse

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Reprise sur fonds dédiés	2 880,00	Impression + frais d'expédition	4 500,00
Total recettes prévisionnelles 2025	2 880,00	Total dépenses prévisionnelles 2025	4 500,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 1 620,00
TOTAL	2 880,00	TOTAL	2 880,00

2. TR/AG

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Participation repas AG CA 01/2025	180,00	Organisation et intervenants	3 680,00
		Frais AG administrateurs	1 500,00
Total recettes prévisionnelles 2025	180,00	Total dépenses prévisionnelles 2025	5 180,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 5 000,00
TOTAL	180,00	TOTAL	180,00

3. Plaques photos SPF/Préhisto-photos

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
		Missions et déplacements	500,00
Total recettes prévisionnelles 2025	-	Total dépenses prévisionnelles 2025	500,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 500,00
TOTAL	-	TOTAL	-

SYNTHÈSE DES COMPTES 2024-2025

Synthèse des comptes de l'exercice 2024 (en euros)

Total recettes 2024	196 517,15	Total dépenses 2024	196 090,60
Résultat comptable excédentaire avant les variations de stocks			426,55
Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00
Bénévolat membres CA	120 000,00	Bénévolat membres CA	120 000,00
Total recettes 2024	346 517,15	Total dépenses 2024	346 090,60
		Variation de stocks non-périodiques	5 144,00
		Variation de stocks <i>BSPF</i>	-1 140,00
Total recettes 2024	346 517,15	Total dépenses 2024 (avec stocks)	342 086,60
Résultat comptable excédentaire après les variations de stocks			4 430,55

Synthèse du budget prévisionnel de l'exercice 2025 (en euros)

Total recettes prévisionnelles 2025	155 207,00	Total dépenses prévisionnelles 2025	157 013,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	-1 806,00
Mise à disposition gratuite de personnel	40 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	40 000,00
Bénévolat membres CA	120 000,00	Bénévolat membres CA	120 000,00
Total recettes prévisionnelles 2025	315 207,00	Total dépenses prévisionnelles 2025	317 013,00

enfin et surtout, comme déjà évoqué, le choix de la SPF d'engager sur fonds propres, avec ses partenaires, des actions de mise en valeur scientifique de son patrimoine archivistique, avec le financement d'un contrat.

Le volume d'actions reportées (les « engagements restant à réaliser ») atteint 27 027 €, et poursuit donc son reflux depuis le pic de 2022 à 63 298 € et l'année dernière à 39 750 € ; il reste plus élevé que les années précédentes (19 583 € en 2020 et 16 350 € en 2021). Comme déjà souligné les années précédentes, cette situation découle de l'allongement des délais de réalisation des projets de publication, créant des reports qui ne bénéficient à personne, ni sur le plan comptable, ni sur le plan éditorial. Il faut donc poursuivre les efforts pour améliorer la situation, même si on voit déjà que le travail fourni ces dernières années va dans le bon sens.

Si on regarde rapidement chapitre par chapitre, le chapitre A, gestion de l'association, accuse un déficit nettement plus important que d'habitude : -3 905 €, contre -1 097 € en 2023 et une situation d'équilibre en 2022. C'est entièrement dû aux travaux réalisés dans notre local, les autres charges restant stables. Le montant des cotisations reste lui aussi stable, alors que le nombre de cotisants diminue, un résultat lié à la hausse de tarifs votée en 2023 et appliquée en 2024, comme tous les deux ans depuis 2017.

Le chapitre B, *BSPF* et séances, permet de continuer à prendre en charge 100 % des frais de personnel, mais le bénéfice qu'il dégage cette année, +2 310 €, est plus faible que les années antérieures (pour rappel : +15 022 € en 2023, +7 459 € en 2022, +8 183 € en 2021...). Cette situation est le produit de recettes qui se maintiennent face à des dépenses qui augmentent. Côté recettes : le produit des abonnements est presque inchangé, la hausse bisannuelle des tarifs compensant exactement la baisse du nombre d'abonnés ; le subventionnement public reste stable et fidèle, ainsi que le montant de nos redevances éditoriales. Côté dépenses, on constate une légère hausse des frais d'impression, de routage et de personnel ; l'importance des reports ; et les frais liés à l'organisation de la fructueuse séance « Démarches participatives en archéologie », séance directement gérée financièrement par la SPF, soutenue par la SDA et le MNHN, et dont la publication viendra prochainement alimenter la collection des suppléments au bulletin.

Le chapitre C, éditions non périodiques, affiche un bénéfice en léger recul par rapport au chiffre exceptionnel de 2023 (+10 784 € en 2024, contre +14 314 € l'année précédente). Cette situation est largement due au tassement des ventes, qui atteignent leur deuxième pire chiffre depuis 25 ans (il n'y a qu'en 2019 que nous avons fait moins...). Ce chiffre est lié au fait que, sur les deux mémoires publiés cette année, le second est sorti tardivement (novembre) et ses ventes n'apparaissent donc pas encore ; mais il est aussi lié à une évolution de fond, qui touche toute l'édition scientifique, et qui n'est probablement pas achevée. Heureusement, le relais est assuré par le subventionnement public, pour lequel les auteurs se mobilisent activement – financement de la SDA en tout

premier lieu, mais aussi des laboratoires, universités, collectivités, Inrap, etc. Qu'ils en soient tous remerciés.

Pour le chapitre D, événements, on soulignera l'achèvement du traitement du manuscrit du 29^e CPF et sa mise en ligne intégrale, en attendant la publication papier l'année prochaine, sans dotation financière initiale cependant. Pour le reste, la comparaison avec les années antérieures est peu pertinente dans la mesure où il s'agit pour l'essentiel d'actions nouvelles, telles la table ronde annuelle et les projets autour de notre patrimoine. On remarquera seulement que ce type d'activités, essentiel à la vitalité de notre association, ne peut que difficilement être pris en charge sur nos revenus éditoriaux. Cela ne laisse comme pistes de financement que le subventionnement – comme ce fut le cas l'année dernière avec le fort soutien de l'InEE du CNRS –, ou le mécénat, ou le recours à la réserve financière de l'association... constat qui trace d'emblée les limites de notre volontarisme associatif !

Prévision 2025

Pour 2025, nos prévisions accusent un léger déséquilibre, de -1 806 €, avec des produits de 155 207 € et des charges de 157 013 €, hors régulation des stocks et mises à disposition dont bénévolat. Ce niveau d'activité pourrait paraître très inférieur à celui de 2023, avec des produits et charges en baisse de 21 et 18 %, respectivement. Il s'agit en fait d'une situation conjoncturelle, liée pour l'essentiel à une diminution des reprises de fonds (donc à l'achèvement de plusieurs projets en 2024, la publication du CPF notamment), à de nouvelles règles de subventionnement du CNL (dont la subvention devient bisannuelle), et au fait que nous n'avons a priori qu'un seul projet de publication de mémoire pour 2025. La valorisation des mises à disposition sera portée l'année prochaine à 160 000 € (suite à une mise à jour, à 40 000 €, du montant de la mise à disposition du poste de secrétaire de rédaction de Quentin Chambon). C'est donc un budget de 315 207 € qui est prévu pour réaliser le programme 2025. Le déficit de -1 806 €, qui sera compensé par les réserves de l'association, matérialise l'apport de la SPF au titre des actions nouvelles que nous organisons désormais, en particulier la table ronde d'aujourd'hui.

Le chapitre A, gestion de l'association, est présenté pratiquement à l'équilibre, avec reconduction des recettes et charges presque à l'identique – à l'exception bien sûr des travaux 2024 à notre siège – soit 16 430 € de recettes et 16 448 € de charges. L'ajustement au réel 2025 se fera notamment en fonction des recettes de cotisations, cotisations dont le montant n'augmentera pas en 2025 mais dont le nombre diminuera probablement, comme hélas chaque année.

Le chapitre B, bulletin et suppléments, était bénéficiaire cette année de 2 310 € et est présenté pour 2025 avec un déficit de -2 468 € (soit 114 117 € de recettes et 116 585 € de charges). Ce différentiel important, de près de 5 000 €, est lié à l'effort éditorial particulier qui sera porté cette année pour mener à bien la publication

des actes des séances tenues entre 2021 et 2024, en majorité par le biais de recours à des prestations externes. Là encore, un ajustement sera nécessaire en cours d'année en fonction du nombre de manuscrits qui nous parviendront effectivement – et dont nous souhaitons qu'il soit le plus élevé possible ! – mais la prévision présentée ici est, nous l'espérons, à la fois réaliste et prudente. Cet effort éditorial est en grande partie soutenu par des reprises de fonds dédiés, mais un complément apporté par la SPF reste nécessaire. C'est l'occasion de remercier ici, outre nos financeurs, l'ensemble des personnes dont l'investissement rend la publication de cette collection « séances » financièrement supportable : à la fois nos prestataires, par la modération de leurs devis ; notre secrétaire-comptable Cécile Tardif, à travers sa prise en charge d'une partie du maquettage ; et les responsables de séances par leur recherche active de subventions, voire la prise en charge de la préparation du manuscrit.

Enfin, comme voté lors de l'AG de janvier 2023, le montant de l'abonnement au bulletin restera stable en 2025. En revanche, pour 2026, nous vous proposons de poursuivre le principe de la hausse bisannuelle pratiquée depuis 2017 afin de compenser autant que faire se peut l'érosion de notre socle d'adhérents, et de voter donc en faveur d'une augmentation de l'ordre de 5 % du montant de cet abonnement.

Je passe rapidement sur le chapitre C, éditions non périodiques, anticipé comme bénéficiaire en 2025 avec **21 600 €** de recettes et **13 800 €** de charges, soit **+7 800 €**. Les recettes correspondent aux ventes estimées du mémoire de Clément Paris, dont la commercialisation vient de débiter, et aux ventes et subventionnement du mémoire de Céline Pallier, seul projet pour l'instant programmé en 2025 avec une parution prévue dans le courant de l'année.

Enfin, le chapitre D, événements SPF, est programmé comme déficitaire, avec **-7 120 €** soit **3 060 €** de recettes pour **10 180 €** de charges. Les raisons en sont les mêmes qu'en 2024 : la volonté de la SPF de s'engager dans des actions de dynamisation et de valorisation de notre activité associative, même s'il faut pour cela puiser – avec grande modération... – dans les réserves. En l'occurrence, il s'agit : de notre choix d'imprimer un certain nombre d'exemplaires des actes de notre dernier congrès, alors même que nous avons par ailleurs rendu ces textes librement disponibles en ligne et que cette impression n'est pas subventionnée (à la différence de la préparation du manuscrit) ; de l'organisation de la table ronde d'aujourd'hui, presque intégralement financée par la SPF, avec derrière la perspective de sa parution dans le bulletin ; et du soutien – plus modeste cette année – à la poursuite du projet Préhisto-Photo, évoqué tout à l'heure par notre président.

Je terminerai en remerciant comme à l'accoutumée l'ensemble de nos collaborateurs – à commencer par les deux plus proches : Cécile Tardif, secrétaire-comptable de la SPF, pilier de l'activité de l'association depuis maintenant vingt-cinq ans, et qui a encore étendu cette année le spectre de ses tâches avec la réalisation d'une

partie du maquettage des séances ; et Quentin Chambon, secrétaire de rédaction et éditeur mis à disposition par le CNRS depuis 2018, et qui se consacre avec compétence et sérieux à la fabrication de notre principale production éditoriale, le bulletin. Je les en remercie très chaleureusement. Remerciements qu'il faut bien sûr étendre aux membres du Conseil d'administration, dont l'investissement bénévole est vital pour le dynamisme de nos activités, mais aussi à l'ensemble de nos adhérents pour leur soutien fidèle. Le soutien, c'est aussi celui des structures qui nous financent chaque année : le ministère de la Culture, sous-direction de l'archéologie, pour toutes nos publications ; le Centre national du livre pour le bulletin ; l'Inrap, les UMR, les collectivités territoriales et des structures privées associatives pour les non périodiques ; et l'InSHS du CNRS pour l'affectation d'un secrétaire de rédaction / éditeur depuis 2011 au sein du Pôle éditorial de la MSH Mondes. J'ajouterai enfin un remerciement particulier à Daniel Mordant, inaltérable trésorier de la SPF pendant des années et aujourd'hui président d'honneur de notre association : c'est un honneur de reprendre cette charge, et un plaisir d'en organiser avec lui la passation. Merci encore.

Le trésorier
Jean-Marc PÉTILLON

Annexe réglementaire au rapport du trésorier

Le décret 2024-720 du 5 juillet 2024 instaure une obligation supplémentaire pour les associations reconnues d'utilité publique (ARUP) telles que la SPF. Conformément au nouvel article 13-3 du décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901, ces associations doivent désormais transmettre au préfet du département où l'association a son siège, outre les comptes annuels et, le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes, un rapport d'activité contenant les éléments suivants : un compte rendu de l'activité de l'association, portant tant sur son fonctionnement interne que sur ses rapports avec les tiers ; la description détaillée des actions d'intérêt général financées par l'association, ainsi que leurs montants ; la dénomination, les coordonnées et la nature des personnes morales bénéficiaires des financements de l'association et les montants des redistributions versées dans le cadre de ses missions d'intérêt général.

Dans le cas de la SPF, le rapport du trésorier est construit sur la base d'un compte de résultats, enrichi de la description critique des actions des années n et n-1. Ce rapport renvoie aux actions d'intérêt général décrites dans l'allocation du président, le rapport d'activité du secrétaire et les comptes rendus d'activité du bulletin et de notre site internet (voir pages précédentes et suivantes). **La SPF conduit ces actions pour elle-même**, avec les subventions publiques et l'appui de l'État (SDA, collectivités), des institutions (CNRS, MNHN, Inrap) et de certaines associations (ParticipArc, etc.). Des partenariats conventionnels peuvent être conclus (MNHN, pôle éditorial de la MSH Mondes). **La SPF ne subventionne**

aucune personne morale, associative ou autre, pour des actions distinctes de celles dont elle assure la maîtrise. Conformément aux statuts, **les bénévoles de l'association ne perçoivent aucune rétribution** en dehors du remboursement de frais dûment justifiés, sur des actions validées par le bureau et par l'AG.

BILAN DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE 2024

Le *Bulletin de la Société préhistorique française* totalise, en 2024, 770 pages (192 pages en moyenne par livraison), un chiffre en hausse de 93 pages par rapport à l'année 2023. Sur ces 770 pages, on compte 577 pages d'articles, 177 de plus qu'en 2023. Les 134 pages de deuxième partie (131 l'année dernière) se répartissent entre 42 pages d'annonces de la Société et 92 pages d'actualités scientifiques. Le numéro le moins fourni a été le n° 1 avec 144 pages, le plus fourni le n° 3 avec 250 pages (ce qui constitue un record).

Première partie : les articles

En 2024, le *Bulletin* a publié 19 articles (contre 16 en 2022 et 15 en 2023), pour un total de 577 pages (400 en 2023) ; la taille moyenne des articles est de 30,3 pages, chiffre marquant un retour au niveau qui était celui des années 2020-2022. Cette hausse du nombre d'articles et de la taille moyenne des articles explique la hausse du volume global. L'an dernier, vingt-quatre propositions d'articles ont été reçues, six de plus qu'en 2023. Un seul article a été mis en pause par le comité de lecture. Parmi les vingt-trois articles retenus en 2024, douze ont été publiés dans l'année, cinq sont en attente de publication, deux ont été évalués par le comité de lecture et sont en attente des corrections demandées aux auteurs, tandis que cinq sont en cours d'évaluation. Un seul article a été publié en anglais.

Le délai entre la proposition de l'article et le bon à publier donné par les rapporteurs est de 139 jours, un chiffre qui se situe dans la fourchette basse des moyennes des années précédentes. Le délai moyen entre la proposition de l'article et la parution dans le *Bulletin* est passé à 187 jours (un peu plus de six mois). En revanche, le délai moyen entre le bon à publier et la parution est remonté à 50 jours (39 l'année dernière). C'est donc une très bonne année, non seulement pour les auteurs qui ont vu leurs articles publiés rapidement, mais aussi pour le secrétariat de rédaction qui a été peu contraint par les délais de production.

Le Néolithique a retrouvé l'an dernier la première place, constituant presque un tiers des articles publiés. Si la part du Paléolithique (supérieur) s'élève à 20 % environ, on peut regretter l'absence du Paléolithique ancien dans nos colonnes cette année. La part des articles concernant le Mésolithique, l'âge des Métaux et les articles diachroniques se situe respectivement entre 15 %

et 18 % du total. Cette année, le Sud-Ouest de la France est moins bien présent que lors des années précédentes (trois articles, soit 16 %). Le Nord-Ouest et le Sud-Est sont mieux représentés (quatre articles, soit 21 %). Le reste se répartit entre l'étranger (deux articles, soit 10 %), le Centre et les DOM-TOM (Saint-Pierre-et-Miquelon, en l'occurrence) comptabilisant chacun un article.

On dénombre 74 auteurs pour les dix-neuf articles publiés dans le *Bulletin* en 2024, soit une moyenne de 3,9 auteurs par article, un chiffre en légère baisse. Les articles sont signés par un à douze auteurs. Un seul article a été publié par un seul auteur, deux articles par deux auteurs, huit articles par trois à quatre auteurs, cinq par cinq à sept auteurs, un par huit à dix auteurs, deux par plus de dix auteurs (onze et douze). Les auteurs rattachés au CNRS (un tiers), à l'Inrap (16 %) et à l'Université (14,5 %) sont les plus nombreux. Ensemble, ils représentent plus de la moitié des auteurs. Enfin, deux articles font de 9 à 19 pages, neuf de 20 à 29 pages, six de 30 à 39 pages, deux articles de plus de 50 pages. L'article le plus court publié en 2024 fait 12 pages, le plus long 64 pages.

Le secrétaire de rédaction, Quentin CHAMBON
et le rédacteur en chef, Ludovic MEVEL

Deuxième partie

La deuxième partie du bulletin regroupe, on le rappelle, des articles courts dédiés à des découvertes récentes, des résumés de thèses récemment soutenues et des compte rendus d'ouvrages et de colloques. Un des intérêts majeurs de cette partie du *Bulletin* reste la rapidité de publication (quatre mois en moyenne) qui permet à toutes et tous, mais aux jeunes collègues en particulier, de rapidement faire connaître leurs travaux et découvertes. Nous rappelons que la publication d'une note courte dans la deuxième partie n'interdit pas, bien au contraire, la publication d'articles plus poussés sur le sujet dans la première partie une fois les analyses terminées. Nous encourageons ainsi les jeunes docteurs à nous soumettre leurs résumés, mais aussi l'ensemble des collègues à ne pas hésiter à publier un article d'actualité. Rappelons plus spécifiquement aux collègues de l'archéologie préventive que cette rubrique peut leur permettre de présenter leurs résultats de manière synthétique avant le dépôt de leurs rapports et la publication d'articles plus détaillés. Les quatre numéros du tome 121 ont cette année principalement abordé le Néolithique et le Paléolithique (avec respectivement 29 % et 23 % des articles). L'Âge du Bronze est moins bien représenté que les années précédentes avec seulement 12 % des articles, tout comme le Mésolithique avec 6 %. Il est intéressant de noter qu'une bonne partie des contributions s'intéressaient à d'autres sujets que la Préhistoire métropolitaine (12 %) et en particulier à des thématiques diachroniques (18 %).

La hausse des soumissions constatée les années précédentes se stabilise en 2024 avec la publication de 15 comptes rendus d'ouvrage (contre 16 en 2023 et 10 en

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pages utiles	818	808	804	832	872	804	844	816	748	804	756	677	770
Nombre d'articles	27	26	26	18	22	23	22	21	16	17	16	15	19
Pages de première partie	594	508	524	600	615	615	580	572	495	569	508	400	578
Pages par article	22	20	20	33	28	26,56	26,3	27,2	32,4	33,4	32	26,6	30,3
Auteurs par article	3,6	3	3	4,6	4	3,39	2,81	4	4,44	4,7	4	4,3	5
Pages de deuxième partie	180	190	184	168	186	123	128	141	128	162	143	131	134

Tabl. 2 – Évolution du nombre de pages et d'articles publiés, du nombre d'auteurs par article.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Articles proposés	24	20	18	17	17	18	24
Articles refusés ou abandonnés	4	2	2	1	1	3	1 article mis en pause
Délai proposition-avis	61 jours (2 mois)	173 jours (5,5 mois)	113 jours (3,75 mois)	143 jours (4,7 mois)	143 jours (4,7 mois)	183 jours (6 mois)	139 jours (4,5 mois)
Délai proposition-parution	236 jours (env. 8 mois)	251 jours (env. 8 mois)	164 jours (5,5 mois)	202 jours (6,7 mois)	197 jours (6,5 mois)	216 jours (7,1 mois)	187 jours (6,2 mois)

Tabl. 3 – Évolution du traitement des articles soumis.

Bulletin 2024	n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	Total
---------------	------	------	------	------	-------

Nombre d'articles					
Paléo. ancien et moyen	0	0	0	0	0
Paléo. supérieur	2	1	1	0	4
Mésolithique	0	0	3	0	3
Néolithique	1	3	1	1	6
Âge des Métaux	0	1	0	2	3
Diachroniques	0	0	2	1	3
Total articles	3	5	7	4	19

Nombre de pages					
Paléo. ancien et moyen	0	0	0	0	0
Paléo. supérieur	56	36	22	0	114
Mésolithique	0	0	90	0	90
Néolithique	22	120	30	12	184
Âge des Métaux	0	24	0	62	86
Diachroniques	0	0	88	16	104
Total	78	180	230	90	578

Tabl. 4 – Répartition des articles par Bulletin et période.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Paléolithique	23,79 %	24,13 %	26,2 %	7,6 %	19,2 %	33,5 %	57,25 %	19,7 %
Mésolithique	16,38 %	17,58 %	12,9 %	17 %	4,6 %	5,5 %	4,25 %	15,5 %
Néolithique	24,31 %	41,03 %	36,5 %	61,4 %	43,9 %	29,5 %	15,75 %	31,8 %
Chalcolithique-Bronze	17,84 %	12,75 %	24,3 %	13,9 %	32,3 %	31 %	22,75 %	14,8 %
Âge du Fer	4,91 %		-	-	-	-	-	-
Articles diachroniques	17,84 %	4,48 %	-	-	-	-	-	17,9 %

Tabl. 5 – Les champs chronologiques de la revue (en % de pages utiles publiées depuis 2013).

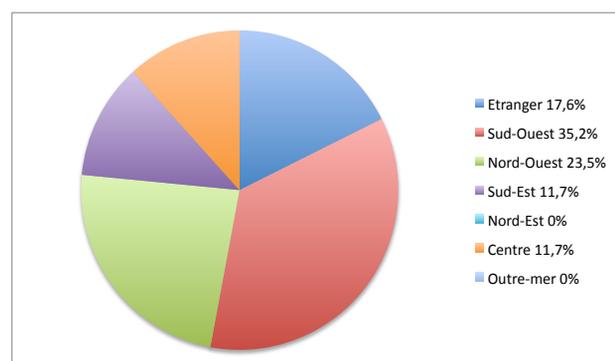


Fig. 2 – Articles publiés par zone géographique concernée.

Institutions de rattachement	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CNRS	28 %	11,62 %	22,22 %	19,35 %	20,9 %	16,9 %	20 %	23,5 %	27,7 %	33,3 %
Inrap	21 %	9,3 %	9,88 %	20,96 %	7,4 %	15,5 %	25 %	20,5 %	4,6 %	16,6 %
Étudiants et post-docs	15 %	16,27 %	12,35 %	19,35 %	8,6 %	5,6 %	8,75 %	1,5 %	3,5 %	3,1 %
Étrangers	14 %	27,9 %	11,11 %	6,45 %	24,6 %	32,5 %	7,5 %	12,5 %	11,7 %	11,45 %
Université	8 %	10,46 %	9,88 %	16,12 %	17,2 %	22,5 %	25 %	26 %	26,1 %	14,58 %
Bénévoles et autres	7 %	3,48 %	14,81 %	8,06 %	1,2 %	2,8 %	3,75 %	1,5 %	3,5 %	7,29 %
Culture	3,6 %	6,97 %	1,23 %	1,61 %	3,7 %	1,4 %	0 %	6 %	3,5 %	2 %
Organismes privés	1 %	9,3 %	9,88 %	4,83 %	8,6 %	1,4 %	7,5 %	4,5 %	8,2 %	3,1 %
Collectivités territoriales	–	4,65 %	8,64 %	3,22 %	7,4 %	1,4 %	2,5 %	3 %	1,1 %	7,2 %

Tabl. 6 – Institutions de rattachement ou statuts des auteurs ayant publié dans le *Bulletin* entre 2015 et 2024.

2022) et de 16 articles d'actualité (contre 15 en 2023 et 11 en 2022). Ce bilan doit toutefois prendre en compte l'absence de seconde partie dans le numéro 3 entièrement consacré à notre collègue Grégor Marchand. Le total des contributions de la seconde partie est ainsi à rapporter sur trois et non quatre volumes cette année ce qui montre une dynamique de publication extrêmement positive.

Suite à plusieurs sollicitations sur ce point, nous souhaitons rappeler ici que les recensions publiées dans nos colonnes doivent faire l'objet d'une demande auprès de l'association par les auteurs des ouvrages ou leurs éditeurs. Si les recensions spontanées ne sont initialement pas acceptées dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, notre politique a toutefois évolué ces dernières années. Ainsi, dans le cas d'une telle demande, le texte, une fois rédigé, peut être soumis à approbation auprès du comité de rédaction qui doit statuer sur sa publication ou son refus.

Les responsables de la deuxième partie du *Bulletin*
Nicolas NAUDINOT et Catherine DUPONT

LA COMMUNICATION DE L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ ET LA DIFFUSION DE SES PUBLICATIONS EN 2024

La communication de la SPF

Le site web prehistoire.org

Le site web de la SPF, prehistoire.org, reste aujourd'hui le principal moyen de présence de la société sur le web. Néanmoins, tout comme en 2023, les actualisations du site web ont été minimales en 2024. Elles ont été, comme les années précédentes, archivées sur archive.org⁶, ainsi que par la Bibliothèque nationale de France⁷.

6. https://web.archive.org/web/*/prehistoire.org/.

7. Lepermalien <http://archivesinternet.bnf.fr/20241205202703/http://www.prehistoire.org> permet d'accéder à la dernière version (uniquement à partir des lieux de consultation autorisés par la BNF).

Les statistiques générées par le système de gestion de contenus sont insuffisamment fiables et ne sont pas utilisées dans ce rapport. Le remplacement à court terme de ce système de gestion de contenus, quoique vieillissant, n'est pas à l'ordre du jour. Une opération de clarification et de mise à jour des contenus est néanmoins envisagée pour 2025.

La lettre d'information mensuelle

Diffusion

La lettre d'information a poursuivi sa publication mensuelle en 2024, diffusée désormais par trois canaux : l'envoi par e-mail ; la publication sur le site web de la SPF⁸ ; le signalement sur les réseaux sociaux de la SPF (comptes Mastodon et Facebook).

Le nombre de destinataires est globalement croissant au cours de l'exercice 2024 (2420 en janvier, 2502 en décembre ; soit +82).

Contenu

Le contenu des lettres est résumé quantitativement par le nombre de signe qu'elles contiennent. Les lettres envoyées en 2024 ont été globalement d'une taille supérieure à celles diffusées en 2023 : la taille médiane était de 11 059 signes en 2023, contre 11 624 signes en 2024. La taille des lettres présente toutefois des variations importantes d'un mois à l'autre : les écarts médians absolus, exprimés en nombre de signes, sont équivalents en 2024 (2033 signes) et en 2023 (2251 signes).

Consultation

En 2024, le taux de consultation de la lettre d'information envoyée par email a légèrement augmenté (valeur médiane pour 2024 : 49 %, contre 45 % en 2023) (fig. 3)⁹.

8. À la page https://www.prehistoire.org/515_p_46631/news-letter.html.

9. Le système de gestion de contenus permet un suivi des emails et, ainsi, de déterminer si l'email contenant une lettre d'information a été ouvert ou non par son destinataire.

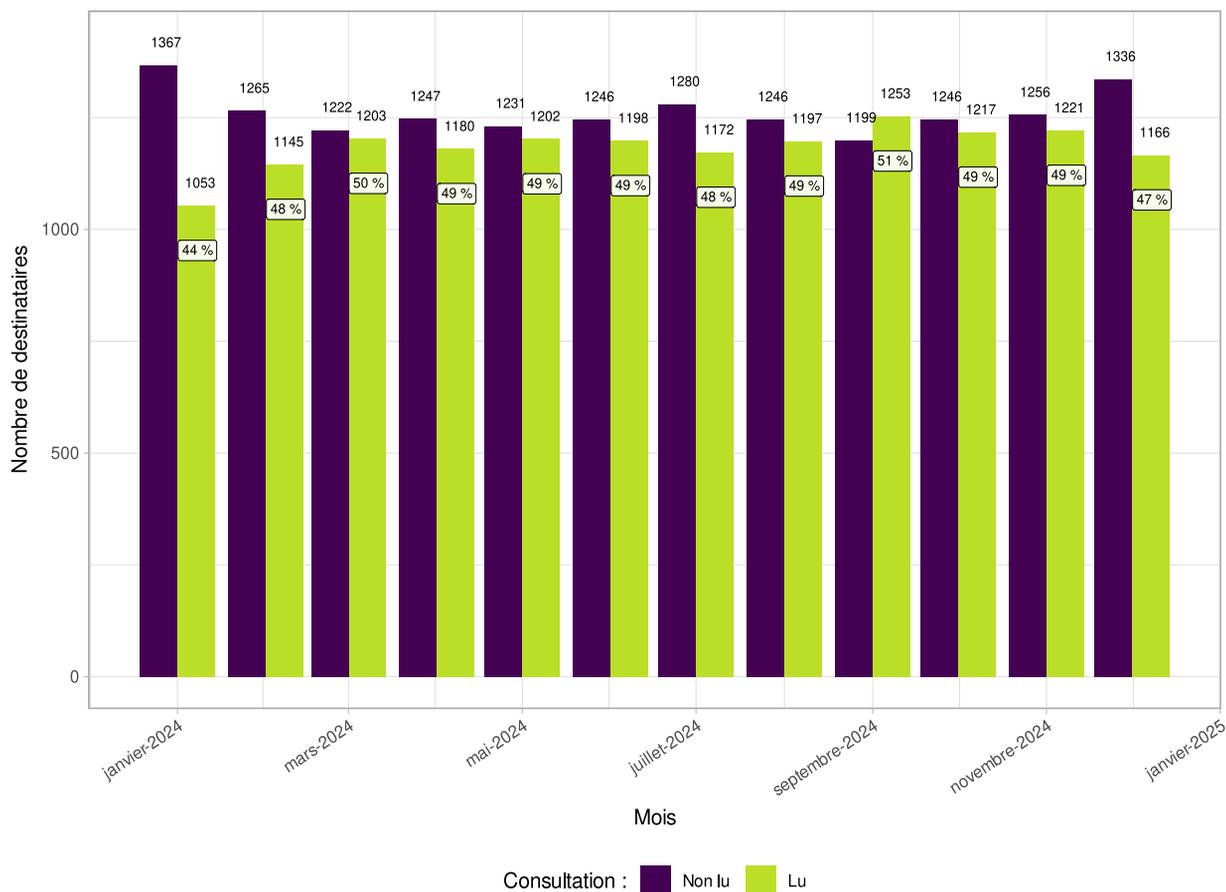


Fig. 3 – Nombre de destinataires ayant ouvert ou non la lettre d’information par mois (et proportion de ceux et celles ayant ouvert).

Réseaux sociaux

Le compte Mastodon

Le compte Mastodon de la SPF a été créé en janvier 2025 sur l’instance *archaeo.social* du réseau Mastodon (<https://archaeo.social/@spf>). Il compte 47 abonné·e·s (mars 2025).

Le compte Facebook

Le compte Facebook « Société préhistorique française »¹⁰ a été créé en 2024 et compte 275 abonné·e·s (mars 2025).

Le compte X

Le compte X *@SPF_info* a été créé en 2015 et compte 2637 abonné·e·s (mars 2025), chiffre décroissant au cours des derniers mois. Décision a été prise de le clôturer.

Diffusion et usages du *BSPF*

Le *BSPF* est disponible en ligne sur deux portails, *persee.fr*¹¹ et *Jstor*¹². En outre, le portail *HAL*¹³ est utilisé à des fins de signalement bibliographique (dépôt de

notices) et de diffusion des publications (dépôt des versions non maquettées). Les statistiques générées par ces trois plate-formes permettent d’examiner, d’une part, l’évolution de la disponibilité numérique des productions de la SPF et, d’autre part, les usages de ces productions.

Le portail *persee.fr*

En 2024, 678 437 articles du *BSPF* ont été téléchargés sur le portail *persee.fr* (fig. 4). La valeur médiane du nombre de téléchargements par mois est de 45 706. Par rapport à 2023, les consultations sur *persee.fr* sont marquées par une augmentation très importante au cours des mois d’août, septembre et novembre.

Le portail *HAL*

Alimentation du portail

En 2024, l’alimentation du portail *HAL* de la SPF a poursuivi sa croissance. À ce jour (mars 2025), 394 documents et 378 notices sont disponibles. Les années de parution de ces dépôts s’étalent de 2000 à 2024 ; les articles entiers (dépôtés sous la forme de « documents ») concernent principalement la période 2021-2024.

Usages des dépôts

L’usage de ces dépôts se reflète dans les 85 308 consultations de notices et les 49 052 téléchargements de

10. <https://www.facebook.com/people/Société-préhistorique-française/61557228507131/>.

11. <https://www.persee.fr/collection/bspf>.

12. <https://www.jstor.org/journal/bullsociprehfran>.

13. <https://hal.science/SPF>.

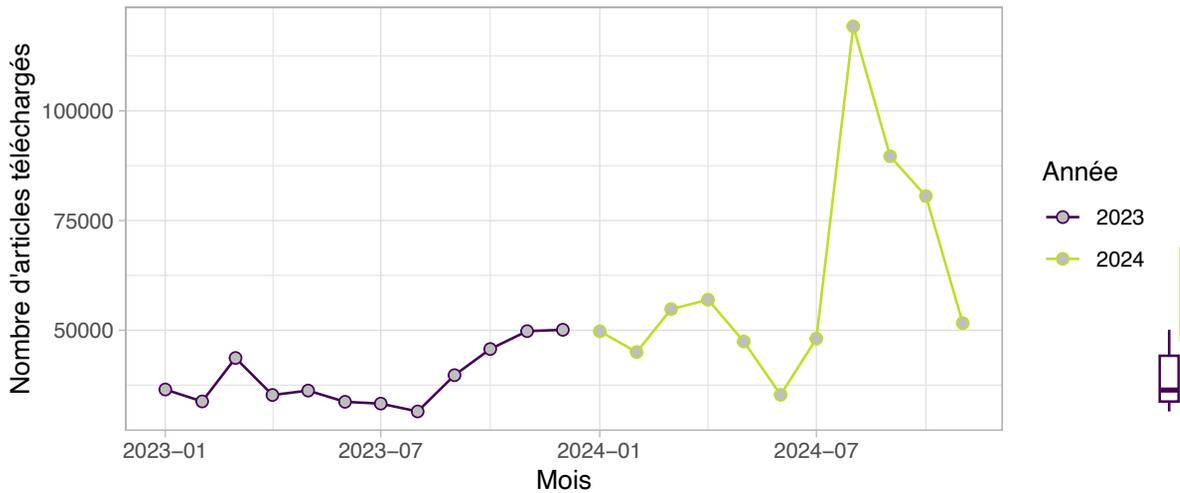


Fig. 4 – Nombre d'articles téléchargés par mois sur persee.fr en 2023 et en 2024.

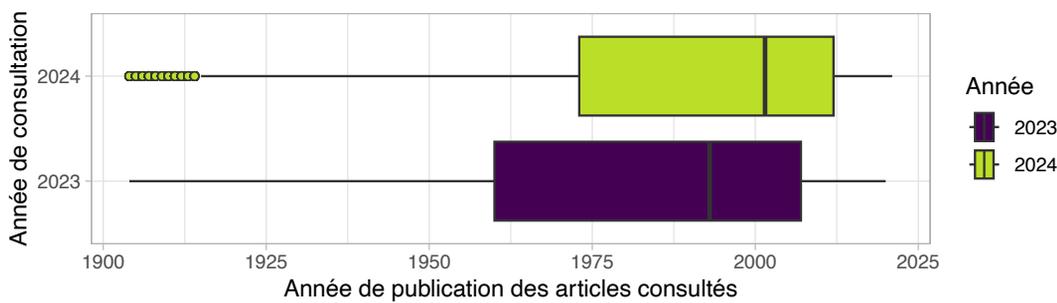


Fig. 5 – Distribution des années de publication des articles du *BSPF* consultés sur Jstor en 2024 (15 404 consultations) et en 2023 (202 910 consultations).

documents réalisés au total. L'année 2024 est marquée par un accroissement important des consultations.

Le portail Jstor

Les statistiques Jstor permettent de préciser davantage les usages du *BSPF* et d'étudier différents aspects du lectorat du *BSPF*, à savoir : l'ancienneté des articles consultés et l'origine nationale des consultations. À noter que le nombre de consultations rapportées par Jstor s'est considérablement réduit entre 2023 (202 910 consultations) et 2024 (15 404 consultations).

L'ancienneté des articles consultés

En 2024, les articles consultés ont été principalement publiés entre 1973 et 2012 (fig. 5). La comparaison avec les statistiques observées en 2023 montre que l'intérêt des consultations tend à se focaliser sur des parutions plus récentes : en 2023, l'année de publication médiane des

articles consultés était 1993, alors qu'elle rajeunit à 2002 en 2024.

Par pays

Les consultations des articles du *BSPF* sur Jstor proviennent avant tout de la France (fig. 6) (NB : seuls les pays depuis lesquels au moins 100 consultations ont été réalisées sont pris en compte ici). L'examen des consultations depuis d'autres pays montre que celles-ci proviennent surtout de pays européens, puis d'Amérique du Nord.

Le lectorat dont le français n'est à priori pas la langue principale est important : les pays en partie francophones (Canada, Belgique, Suisse, Maroc, Sénégal) ne représentent que 26 % des consultations provenant d'autres pays que la France.

Le responsable du site web
et des outils de communication
Sébastien PLUTNIAK

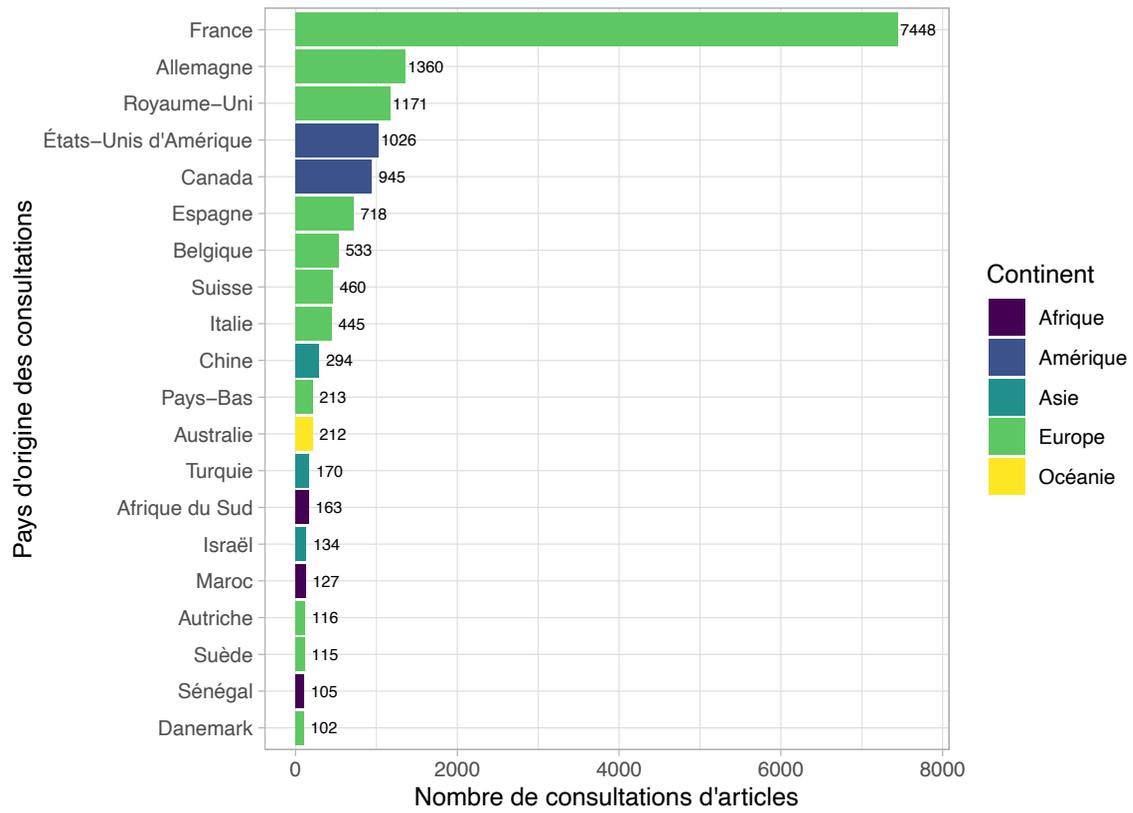


Fig. 6 – Distribution des pays à l'origine des 15 857 consultations d'articles du *BSPF* consultés sur Jstor en 2024 (depuis des pays où au moins 100 consultations ont été réalisées).